

Le Bulletin d'Informations Municipales



Donnons-nous les moyens d'agir !

Journées ensoleillées, touristes étrangers et retraités, l'été joue les prolongations sur la Côte picarde. Nous ne pouvons que nous en réjouir ! Bien qu'animée et festive, la saison estivale laisse les professionnels du tourisme sur leur faim. Le bilan des mois de juin - juillet reste mitigé en fréquentation mais fort heureusement, les aoûtiers sont venus nombreux. Le dîner-croisière, la fête de la mer et des fleurs, le salon des migrateurs, les podiums Chérie FM, les feux d'artifice, le lancement de la pomme de terre primeur ont connu ferveur et vif succès, tout comme les autres initiatives des commerçants et des associations. Bravo à toutes et tous !

Vigilance, prévention, protection : malgré le terrible attentat de Nice, j'ai fait le choix de maintenir à Cayeux toutes les manifestations et les animations, grâce au soutien de Monsieur le Préfet.



Le 27 juillet 2016 : Visite estivale de Messieurs les Préfet et Sous-Préfet

© Denis DESBLEDS - Courrier Picard

Plan VIGIPIRATE activé, coordination entre la Gendarmerie nationale, la Police municipale, les services techniques communaux, la Société nationale de sauvetage en mer, la Fédération des maîtres nageurs sauveteurs, le Service départemental d'incendie et de secours, la Sécurité civile... les réunions ont rythmé les agendas de tous les acteurs pour garantir aux habitants et aux estivants un maximum de sécurité.

Précaution et action : début septembre, comme 41 autres communes du Tréport à Berck-sur-Mer, nous nous sommes engagés dans le PAPI Bresle Somme Authie. Ce programme d'actions vise à protéger la population, préserver le patrimoine territorial et à pérenniser les activités économiques.

Jusqu'en 2021, 55 millions d'euros seront investis majoritairement par l'Europe, l'Etat et les collectivités locales pour protéger durablement les 180 km² de territoire exposés aux risques (submersion marine, érosion dunaire...). Les aménagements futurs de notre front de mer, du boulevard maritime, de ses rues adjacentes et de la rue du Général Leclerc, pour lesquels l'appel aux architectes urbanistes sera lancé en 2017, dépendent de ce programme.

Parallèlement, les services de l'Etat ont créé un règlement en matière d'urbanisme : les PPRN, qui laissent aux élus les moyens d'agir.

Ces textes tant attendus ont suscité de nombreux débats, parfois la polémique, mais ils font aujourd'hui presque consensus. Nous avons craint de ne plus pouvoir aménager et développer Cayeux, de voir s'éteindre progressivement le tissu commerçant, l'artisanat...

Une enquête publique s'ouvrira à partir du 3 octobre jusqu'au 16 novembre. Son projet présente de nouvelles zones constructibles sur notre commune (blanches et bleues vers le nord) qui seront validées par le Plan Local d'Urbanisme qui est actuellement en réflexion.

Par contre la déception est grande pour le monde agricole car de nombreuses exploitations restent en zone rouge ce qui sous-entend peu de possibilités d'agrandissement ! Je le regrette vivement d'autant que pour s'en sortir économiquement certaines d'entre-elles avaient grand besoin de diversifier leurs activités (tourisme vert, circuits courts, ventes directes à la ferme, fabrication artisanale de produits laitiers...). Pour les éleveurs, la mise en place d'une indemnité compensatoire au handicap naturel devient donc urgente, ceci afin de favoriser le maintien de leur activité, indispensable à la sauvegarde de la biodiversité et du paysage de notre territoire. À ce sujet, je tiens à féliciter les lauréats du concours agricole 2016 des prairies fleuries, dont deux sont membres du Conseil Municipal !

Pour Cayeux les attentes sont fortes. Nous nous devons d'être au rendez-vous.

Fidèlement,

Votre Maire, Jean-Paul LECOMTE



**18 juin 2016, le 1^{er} Toumouton
Tissage de la laine**

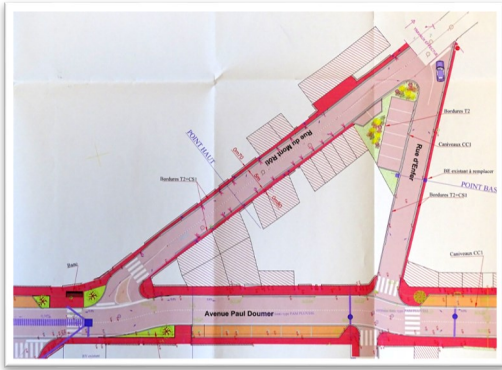


30 juillet 2016 : le Dîner-Croisière



**24 juillet 2016 : Bateau de pêcheur lors
de la Fête de la Mer**

Travaux en cours ...



... Rue du Mont Rôti

Dans la continuité des travaux, fin septembre, va commencer l'aménagement de la rue du Mont Rôti, portion comprise entre l'avenue Paul Doumer et la rue Henri Deloison. L'enfouissement des réseaux, le bordurage des trottoirs et la réfection de la chaussée seront réalisés (voir plan ci-dessus). Et pour ces travaux, pas de prêt, tout est réalisé en autofinancement.



... Rue Carnot

Ouf !! L'Avenue Carnot est terminée pour le confort de tous les habitants de notre commune. Et, pour le confort de tous, le sens unique a été instauré, selon la volonté des Cayolais exprimée en réunions publiques.

En conclusion, il ne reste que les plantations, un peu de mobilier urbain, pour un résultat final de qualité.

... Divers



Emplacement de l'un des futurs parkings

La création des trois parkings de la rue d'Enfer Prolongée est programmée également cet automne.

Les parkings supplémentaires dans cette zone faciliteront le stationnement des riverains et des touristes venus par le Chemin de Fer de la Baie de Somme. En effet, la fréquentation touristique du petit train de la baie de somme augmente chaque année, et l'aménagement de la Gare par l'association du petit train ainsi que des allers-retours plus fréquents sur cette ligne draine de plus en plus de public, donc du stationnement .

Toujours beaucoup de travaux sur la commune. Début octobre, commencera aussi la première tranche du parking des Argousiers au Hourdel. Les riverains attendent avec impatience cette réalisation car la circulation et le stationnement au Hourdel sont compliqués en période touristique. (Démarrage par enfouissement des réseaux ERDF et pose de candélabres).

Requalification du Boulevard du Général Sizaire : 1^{ère} réunion

La 1^{ère} réunion de travail concernant l'aménagement du Boulevard du Général Sizaire a eu lieu en Mairie le 1^{er} juillet 2016, en collaboration avec le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Il ne s'agit là que d'une approche car de nombreux paramètres sont bien entendu à prendre en considération : stationnement des véhicules, cheminement des piétons, évacuation des eaux, création de bassins... l'espace doit être repensé dans sa globalité.

Le boulevard fait l'objet d'une fiche P.A.P.I. (Programme d'action et de prévention des inondations), ce qui induit que le financement sera assuré avec d'autres partenaires (Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat).

Une étude sur la circulation va débuter prochainement. La maîtrise d'œuvre sera confiée au Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



Plage de Cayeux-sur-Mer avec ses épis

Le Conseil Municipal de la commune de Cayeux-sur-Mer a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, en révision de son plan d'occupation des sols, afin de proposer un projet de territoire qui permettra un développement harmonieux de la commune.

RAPPEL DE LA CONCERTATION

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme offre la possibilité aux citoyens, aux acteurs économiques et aux instances dirigeantes de travailler ensemble pour l'avenir de la commune. La concertation est un formidable moyen d'expression et d'échange. Il est important que chacun y participe. Les documents actuellement disponibles et consultables en mairie sont :

- le plan d'occupation des sols
- le registre des remarques
- les documents de travail

De nouveaux documents seront consultables en mairie au fur et à mesure de l'avancement du dossier.



Gare du petit train touristique de Cayeux

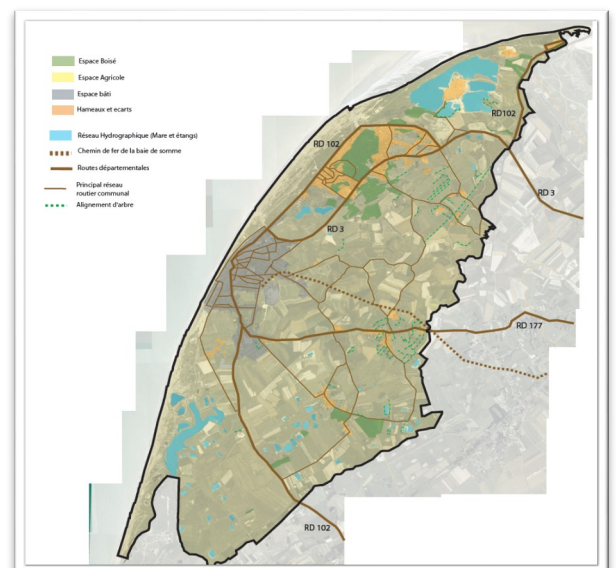
AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

Depuis le deuxième semestre 2015, des réunions de travail ont été organisées avec la commission communale. Le diagnostic a été travaillé sur différentes thématiques : démographie, habitat, réseaux, équipements, paysage, environnement, risques, analyse foncière, ... La procédure va se poursuivre par la réflexion sur les objectifs communaux de manière à établir un projet d'aménagement et de développement durables. Ce document affichera les principes de développement pour la prochaine décennie.

QUELQUES ELEMENTS DE SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

La commune de Cayeux-sur-Mer en quelques chiffres :

- un territoire de 2 629 hectares
- 2 648 habitants recensés en 2016 (2 750 habitants en 1968)
- 53% de la population est âgée de moins de 44 ans
- 1 258 ménages recensés en 2012
- 3 518 logements en 2012 (2918 logements en 1968)
- 492 logements construits entre 2004 et 2013
- 67,7% des ménages sont propriétaires
- 41 logements HLM recensés en 2012
- présence de nombreux services et entreprises
- 58,2% des actifs travaillent et habitent à CAYEUX SUR MER
- 33,4% des actifs travaillent dans le département
- présence d'activités agricoles
- présence d'une activité reconnue d'extraction du galet
- une richesse environnementale : littoral, plateau, bois, ...
- un patrimoine bâti qualitatif : des villas balnéaires remarquables
- une desserte routière et des réseaux satisfaisants
- des risques naturels liés à la submersion marine : un plan de prévention des risques naturels est en cours de réalisation.



LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)



Office du Tourisme de Cayeux

Après l'établissement du diagnostic communal, la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme va se poursuivre en 2016 par la réflexion sur les objectifs communaux de manière à établir un projet d'aménagement et de développement durable. Ce document affichera les principes de développement pour la prochaine décennie.

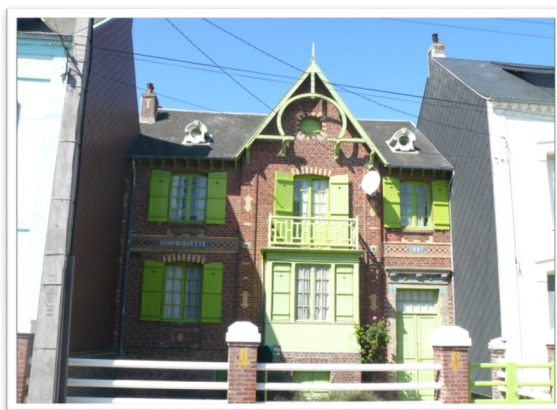
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document du dossier du Plan Local d'Urbanisme qui a été introduit par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 modifié par la loi urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, ainsi que la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 Juillet 2010 et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 Mars 2014.

Il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble du territoire de la commune dans le respect des principes énoncés aux articles L.101-1 et L.101-2 du Code de l'urbanisme. Il constitue le cadre de référence et de cohérence pour l'aménagement de la ville.

Dans ce cadre, il peut préciser :

- les mesures de nature à préserver les centres-villes et les centres de quartiers, les développer ou en créer de nouveaux.
- les actions et opérations relatives à la restructuration ou la réhabilitation d'îlots, de quartiers ou de secteurs, les interventions destinées à lutter contre l'insalubrité et à restructurer, restaurer ou réhabiliter des îlots ou des immeubles.
- les caractéristiques et le traitement des rues, sentiers piétonniers et pistes cyclables et des espaces et ouvrages publics à conserver, à modifier ou à créer.
- les actions et opérations d'aménagement de nature à assurer la sauvegarde de la diversité commerciale des quartiers.
- les conditions d'aménagement des entrées de ville.

les mesures de nature à assurer la préservation des paysages.



Maison rue du Général Leclerc



Phare de Brighton-les-Pins

Par Espac'urba - Etudes et conseils en urbanisme
BLANGY SUR BRESLE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Cayeux-sur-Mer devra affirmer les principes majeurs des Lois SRU, ENE et ALUR en inscrivant résolument la commune dans une logique de commune durable et solidaire.

A ce titre, le projet d'aménagement et de développement durable est un guide pour élaborer les règles d'urbanisme transcrites dans le règlement écrit et graphique du PLU.

Le PADD constitue également un plan de référence dans le temps dans la mesure où ses orientations ne pourront être fondamentalement remises en question sans que préalablement une nouvelle réflexion ne soit menée en concertation avec les habitants pour définir de nouvelles orientations.

Durant les réunions de travail, 5 grands axes de réflexion ont déjà été retenus :

- 1 - Préserver le patrimoine et le cadre de vie
- 2 - Rechercher un équilibre démographique par un développement urbain raisonné
- 3 - Pérenniser et développer les activités économiques
- 4 - Conforter et développer le potentiel touristique
- 5 - Développer les transports et déplacements

Le PADD sera ensuite traduit graphiquement, règlementairement et fera l'objet d'une présentation en réunion publique.

Opération RSA : Un pas vers une promesse d'embauche ...



Le 15 avril dernier, Monsieur Lecomte, président du Centre Communal d'Action Sociale, instaure son dispositif « Ville Propre ». Des personnes volontaires, bénéficiant du RSA parcourent les rues, la plage, et contribuent à la propreté de la commune. L'objectif de Monsieur le Maire est, bien sûr, de donner priorité aux bénévoles RSA assidus aux éventuelles propositions d'emploi. C'est chose faite ! Une table de tri de galets s'est installée à Cayeux-sur-Mer. Aujourd'hui, une personne a été sélectionnée après une période d'essai. Un contrat de 3 mois a été signé avec promesse d'embauche par la suite. Nous la félicitons, et espérons que d'autres suivront.

La Semaine Bleue : du 3 au 9 octobre 2016



Dans le cadre de la semaine bleue, venez applaudir pour la première fois à Cayeux-sur-Mer, **Rudy et son Récital**. Rudy vous propose de parcourir avec lui, au rythme de ses chansons, la vie des artistes à qui il rend hommage, tel que Claude François, Mike Brant, Réggiani, Bourvil et bien d'autres. Cette animation, accompagnée d'un goûter, aura lieu à la Salle des Fêtes de Cayeux-sur-Mer, le mercredi 5 octobre 2016, à partir de 14h. Entrée gratuite et ouverte à tous !



Opération Brioches !



La 48^{ème} opération brioches, afin d'aider les personnes en situation de handicap mental, aura lieu comme chaque année devant le magasin Carrefour, le vendredi 7 octobre. Nous faisons appel à votre générosité, en achetant des brioches qui les aideront financièrement.

Une navette pour la Toussaint

Nous aimons nous recueillir sur la tombe de nos défunts pour la Toussaint. Pour les habitants ne disposant pas de moyen de locomotion pour s'y rendre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à disposition une navette qui desservira gratuitement Cayeux-sur-Mer, la Mollière, le Hourdel, le Marais et Hurt, le 27 et 28 octobre, de 14h à 16h30. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en téléphonant au 03.22.26.04.06 du 05 septembre au 15 octobre 2016.



LES RAPPELS :



Colis de Noël



Nous vous rappelons que les bulletins d'inscription aux Colis de Noël (bulletin publié dans le précédent BIM n°33) sont à déposer en Mairie, jusqu'au 14 octobre.

Collecte des Verres et Végétaux

Depuis le 17 mai dernier, une cinquantaine de personnes ont bénéficié de ce service, destiné aux personnes de 75 ans et plus, ne disposant pas de moyen de locomotion. Nous vous rappelons que ce service est gratuit. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au service CCAS au 03.22.26.04.06

Collecte de Couvertures

L'hiver approche. Le Centre Communal d'Action Sociale fait appel à votre générosité dans le but de garantir un petit stock de couvertures et de couettes afin de pouvoir satisfaire nos demandes.

Toumouton, tout bon !



Samedi 18 et dimanche 19 juin, l'association "Vivre Ensemble " organisait un week-end d'animations dédié au mouton.

Repas à base de mouton, démonstration de tissage, démonstration de conduite d'un troupeau par des chiens de bergers, tonte, etc..., il y en avait pour tous les goûts lors de cette première manifestation qui fut une véritable réussite et que chaque visiteur a considérablement apprécié.

Bravo à Patrick Chauveau et son équipe !

Rencontre avec la Nature : Jour de Fête

Dimanche 3 juillet avait lieu le lancement officiel de la pomme de terre primeur de la Baie de Somme.

Issue d'une culture raisonnée impulsée par les agriculteurs de l'association des paysans du sud de la Baie de Somme, récoltée à la main et quasiment à la demande, l'enfant du pays connaît déjà un véritable succès auprès des restaurateurs locaux soucieux d'offrir à leurs hôtes un produit de qualité.

Cette journée de présentation officielle fut à l'image de ce que les agriculteurs de l'association veulent pour l'avenir de leur produit : une véritable réussite.



Démonstration de l'arrachage des pommes de terre à la main



Les vainqueurs du concours

Concours des Ménages - Pétanque

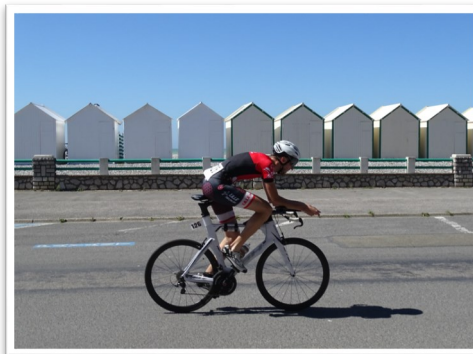
112 C'est le nombre de doublettes qui se sont retrouvées sur les terrains de pétanque pour le concours des ménages du lundi 15 août 2016 avec un lot à chaque équipe. Jamais une telle affluence n'a été atteinte !

Triathlon de la Baie de Somme 2016



Départ du Triathlon 2016

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulée la 26^e édition du Triathlon de la Baie de Somme à Cayeux-sur-Mer, le samedi 06 août . C'est exactement 300 concurrents qui étaient inscrits pour participer aux trois épreuves que sont la natation (1,5 km), le vélo (40 km) et la course à pied (10 km). Malgré une épreuve de natation très difficile dû à un courant de face à l'aller, c'est Tony Baheux qui termine premier, pour la seconde année consécutive, avec un chronomètre à 1h57'04". La première féminine est Camille Donat, du Triathlon club de Montreuil-sur-Mer, 12^e au classement total, avec un chronomètre à 2h12'51". La compétition s'est terminée par la remise des prix, au bout de 3h42 (passage du dernier coureur), avec la présence de Monsieur le Maire, Jean-Paul Lecomte, Monsieur le Député, Jean-Claude Buisine, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Baie de Somme Sud, Stéphane Haussoulier ainsi que deux des sponsors, M. Julien Lauzet (Carrefour Contact) et Mme Nicole Vanbatten (le Ba-Qua-Na).



Cycliste lors de la deuxième épreuve



Podium masculin :

- 1 - Tony Baheux (à droite)
- 2 - Côme Mercier
- 3 - Victor Debil-Caux



Podium Féminin :

- 1 - Camille Donat (à droite)
- 2 - Kristelle Congi
- 3 - Audrey Geoffroy

Merci aux sponsors de la 26^e édition du Triathlon de la Baie de Somme : Carrefour Contact, le Ba-Qua-Na, GSM, Madame Vacances, Fabien Bary, le Conseil Régional des Hauts-de-France et le Conseil Départemental de la Somme.

Bravo pour le dynamisme de nos commerçants !



Comme à chaque fois, Richard Dairin a mis une chaude ambiance au Kiosque.



Belle prestation du groupe Jack et les Skonx à la Cave du Houblon !



Le groupe « Mauvaise fois » à réchauffé la Place du Marché avec sa musique au Bar de l'Embuscade.



Yvan et Dorothée ont pris le rythme avec Robert Gillard et sa clarinette lors de soirées organisées dans le restaurant « Les Galets Bleus ».



À l'occasion de la Fête Nationale Belge, la convivialité autour du barbecue organisé les 21, 22 et 23 juillet au « Petit Café ».



Avec ses animations fréquentes, le Chichi Bar anime le Chemin de Planches pendant la saison estivale.



Un bon départ pour la Maison de Presse !

Les habitants de Cayeux-sur-Mer ainsi que les touristes sont ravis de l'ouverture de la nouvelle maison de presse. Celle-ci rencontre un franc succès depuis avril dernier.

Pots d'accueil des touristes

Merci aux commerçants pour leur participation aux pots d'accueil des touristes le 03 juillet et le 04 août, et la valorisation des spécialités de notre belle région. Merci également à ceux qui aident la Municipalité par des participations aux publicités, aux lots...

Merci à tous pour votre confiance !



« Don Quichotte » représentation de la Troupe Solilès. Une première à Cayeux-sur-Mer !



La Troupe Solilès se produira pour la première fois à Cayeux-sur-Mer, le **samedi 08 octobre**, à la Salle des Fêtes. La pièce jouée sera celle de « Don Quichotte ». Don Quichotte qui a tant et tant lu de romans de chevalerie qu'il en a perdu la raison ! Ce gentilhomme de la Mancha qui est persuadé que le monde est peuplé de chevaliers errants et d'enchanteurs maléfiques. C'est ainsi que démarre l'épopée la plus célèbre au monde, le mythe universel le plus connu.

INFOS PRATIQUES

À Cayeux-sur-Mer, le Samedi 08 Octobre, 20h30 à la Salle des Fêtes. Sur réservation au 06 32 60 16 59



Au fil de l'eau... ...au Hable d'Ault

Une nouvelle campagne de pêche a eu lieu en juillet et en août, à l'initiative de l'Office National Chasse Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) pour essayer de diminuer le nombre de poissons herbivores afin de favoriser la repousse de la végétation et amener ainsi une meilleure biodiversité.

... à la Mollière

Félicitations au Président de la Caouaise et son Bureau pour leur investissement et les concours réalisés où les participants sont toujours nombreux. Bravo !

Dites-le avec des fleurs !



En début de saison, notre ville a bénéficié d'un fleurissement important. Que ce soit par des jardinières, des massifs, des jachères fleuries aux entrées de ville, tout concourt à un cadre de vie agréable. L'avenue Carnot, maintenant les travaux terminés, va à son tour bénéficier de plantations d'arbustes et de massifs dès cet automne. C'est donc avec beaucoup d'espoir que nous avons participé, cette année, au concours des « Villes et Villages fleuries ».

Un succès grandissant pour ce 6^{ème} Salon des Migrateurs : les 09 et 10 Juillet



La plus grosse foire aux appelants de France a bénéficié d'une météo clémente et a drainé plusieurs milliers de visiteurs de toute la France, que ce soient des passionnés de chasse mais aussi des curieux.

De nombreux stands étaient présents sur le salon (armureries , ball-trap, concours divers). Les visiteurs ont particulièrement apprécié la démonstration des chiens d'arrêt.



Huttes communales de l'Enviette et Landrieu

Des tours de huttes sont encore disponibles. Vous pouvez vous inscrire en Mairie. Le prix à l'année est de 55 € pour une nuit de hutte et de 110 € pour les personnes extérieures à Cayeux-sur-Mer (prix du permis de chasse en supplément).

À noter que les personnes extérieures doivent être obligatoirement accompagnés d'un Cayolais.

INFOS PRATIQUES

Des portiques viennent d'être installés à l'entrée du Hable d'Ault afin d'éviter une trop grande circulation dans cet espace protégé. Opération bipartite pour le financement entre la Commune et l'Association de Sauvegarde des Zones Humides Chassées (A.S.Z.H.C.).

Les résultats de la stérilisation des œufs de Goélands



En deux passages, ce sont 42 nids de goélands qui ont été traités, soit 73 œufs, ce qui va permettre de réguler l'espèce.

Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Jean-Paul LECOMTE

Rédacteur en chef : Martine CRÉPIN

Maquette et réalisation : Odeline GIRARD

Crédits photos : Ville de Cayeux-Sur-Mer

Imprimé par : Sinintex EULR - Roubaix – sur papier issu de la filière des forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : à parution